RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00202
Numéro SIREN : 791 213 168
Nom ou dénomination : ABC FORMATION CONTINUE

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2019 sous le numéro de dépôt 1425

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/02/2019

Numéro de dépôt : 2019/1425

Déposant :

Nom/dénomination : ABC FORMATION CONTINUE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 791 213 168

N° gestion : 2013 B 00202

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

CERTIFIÉE CONFORMES

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	35 818	2 325	33 493		33 493
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	33 106	25 538	7 568	13 277	- 5 709
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	19 890	12 505	7 385	12 323	- 4 938
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**88 814**	**40 368**	**48 447**	**25 600**	**22 847**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	525 622	4 907	520 714	342 196	178 518
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	127		127		127
. Personnel	1 500		1 500	934	566
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	69 180		69 180	35 093	34 087
Autres	126 294		126 294	11 756	114 538
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	39 900		39 900	18 032	21 868
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	**762 622**	**4 907**	**757 715**	**408 012**	**349 703**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**851 437**	**45 275**	**806 162**	**433 612**	**372 550**

AGUILERA BURNICHON DEBARD AUDIT
ABD AUDIT
305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
SIRET : 800 493 082 00013

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé . 1 000)	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport .			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	100		100
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	31 118		31 118
Report à nouveau	1 315	1 315	
Résultat de l'exercice	60 656	31 218	29 438
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**94 189**	**33 533**	**60 656**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	152 388		152 388
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
. Associés	547	12 530	- 11 983
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	402 530	226 548	175 982
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	23 694	15 714	7 980
. Organismes sociaux	28 198	18 077	10 121
. Etat, impôts sur les bénéfices	111	604	- 493
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	100 142	99 394	748
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 737	1 012	1 725
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 624	26 200	- 24 576
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**711 972**	**400 078**	**311 894**
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**806 162**	**433 612**	**372 550**

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	869 849		869 849	452 805	417 044	92,10
Chiffres d'affaires Nets	**869 849**		**869 849**	**452 805**	**417 044**	**92,10**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			3 500	1 000	2 500	250,00
Autres produits			285	229	56	24,45
Total des produits d'exploitation (I)			**873 633**	**454 034**	**419 599**	**92,42**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			442 921	245 796	197 125	80,20
Impôts, taxes et versements assimilés			5 246	1 781	3 465	194,55
Salaires et traitements			283 258	136 262	146 996	107,88
Charges sociales			49 514	21 863	27 651	126,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 243	12 591	652	5,18
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			4 907		4 907	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			2 852	1	2 851	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			**801 942**	**418 295**	**383 647**	**91,72**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**71 691**	**35 739**	**35 952**	**100,60**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			1 188		1 188	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			**1 188**		**1 188**	**N/S**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			1 855		1 855	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			**1 855**		**1 855**	**N/S**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-667**		**- 667**	**N/S**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**71 024**	**35 739**	**35 285**	**98,73**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		102	- 102	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		**102**	**- 102**	**-100**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-102**	**102**	**-100**
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 368	4 419	5 949	134,62
Total des Produits (I+III+V+VII)	**874 821**	**454 034**	**420 787**	**92,68**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**814 165**	**422 816**	**391 349**	**92,56**
RESULTAT NET	**60 656**	**31 218**	**29 438**	**94,30**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

AGUILERA BURNICHON DEBARD AUDIT
ABD AUDIT
305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
SIRET : 800 493 082 00013

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 806 161,68 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 60 656,01 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/10/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AGUILERA BURNICHON DEBARD AUDIT
ABD AUDIT
305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
SIRET : 800 493 082 00013

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 12 848 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement;
- de formation et de recrutement;
- de prospection de nouveaux marchés.

AGUILERA BURNICHON DEBARD AUDIT
ABD AUDIT
305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
SIRET : 800 493 082 00013

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 88 814 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	32 834	36 090		68 924
Immobilisations corporelles	19 890			19 890
Immobilisations financières				
TOTAL	***52 724***	***36 090***		***88 814***

Amortissements et provisions d'actif = 40 368 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 557	8 305		27 862
Immobilisations corporelles	7 567	4 938		12 505
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***27 125***	***13 243***		***40 368***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	1 150	2 325	-1 175	1 ans
Logiciel ogust	34 668	2 325	32 343	5 ans
Autres immo incorp	33 106	25 538	7 568	de 2 à 5 ans
Installations générales, agcts, agts div	593	593	0	3 ans
Matériel bureau et informat.	6 836	4 542	2 294	3 ans
Mobilier	12 462	7 371	5 091	5 ans
TOTAL	***88 814***	***42 693***	***46 122***	

Etat des créances = 722 723 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	722 723	716 834	5 889
TOTAL	***722 723***	***716 834***	***5 889***

Provisions pour dépréciation = 4 907 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					4 907
Comptes financiers					
TOTAL					***4 907***

Produits à recevoir par postes du bilan = 231 813 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	224 755
Autres créances	7 058
Disponibilités	
TOTAL	***231 813***

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***100***	***10,00***	***1 000***

Etat des dettes = 711 972 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	152 388	31 456	120 932	
Dettes financières diverses	547	547		
Fournisseurs	402 530	402 530		
Dettes fiscales & sociales	154 883	154 883		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 624	1 624		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***711 972***	***591 040***	***120 932***	

Charges à payer par postes du bilan = 299 594 E

Charges à payer	Montant
Emp & dettes établ. de crédit	153
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	294 058
Dettes fiscales & sociales	5 383
Autres dettes	
TOTAL	***299 594***

AGUILERA BURNICHON DEBARD AUDIT
ABD AUDIT
305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
SIRET : 800 493 082 00013

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

Annexe (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 869 849 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	869 849	100,00 %
TOTAL	***869 849***	***100.00 %***

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 10 368 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	71 691		71 691
Résultat financier	-667		-667
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	***71 024***	***10 368***	***60 656***

Accroissements et allégements de la dette future d'impôts

Accroissements et allégements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allégements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AGUILERA BURNICHON DEBARD AUDIT
ABD AUDIT
305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
SIRET : 800 493 082 00013

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

Annexe (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	***1 500***

AGUILERA BURNICHON DEBARD AUDIT
ABD AUDIT
305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
SIRET : 800 493 082 00013

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

Annexe (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 231 813 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(418100)	224 755
TOTAL	***224 755***

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Etat - produits à recevoir(448700)	7 058
TOTAL	***7 058***

Charges à payer = 299 594 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunts(168840)	153
TOTAL	***153***

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parv(408100)	294 058
TOTAL	***294 058***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel congés à payer(428200)	2 294
Org charges à payer sur congés payés(438200)	352
Etat - charges à payer(448600)	2 737
TOTAL	***5 383***

AGUILERA BURNICHON DEBARD AUDIT
ABD AUDIT
305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
SIRET : 800 493 082 00013

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

ABD AUDIT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

305 Avenue Théodore Braun
BP 20064
69652 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
Tél : 04.74.62.38.52 - Fax : 04.74.62.39.70

SAS ABC FORMATION CONTINUE

15 Rue du Bois
01600 TREVOUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2018

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ABC FORMATION CONTINUE relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ABC FORMATION CONTINUE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et ont porté sur :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ABC FORMATION CONTINUE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villefranche sur Saone, le 14 Décembre 2018
Le Commissaire aux comptes
MATHIEU BURNICHON,
ABD AUDIT



Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168



ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMTPES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168

ABC FORMATION CONTINUE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 Rue du Bois, 01600 TREVOUX
791213168 RCS BOURG EN BRESSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 DECEMBRE 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 60 656,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**60 656,01 euros**
Auquel s'ajoute : **Le report à nouveau antérieur**	**1 315,30 euros**
Pour former un bénéfice distribuable de	**61 971,31 euros**

Pour un montant de 61 971,31 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 93 089,36 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Copie certifiée conforme
LT / 20/02/2019 12:15:18
N° de dépôt - 2019/1425 / 791213168